

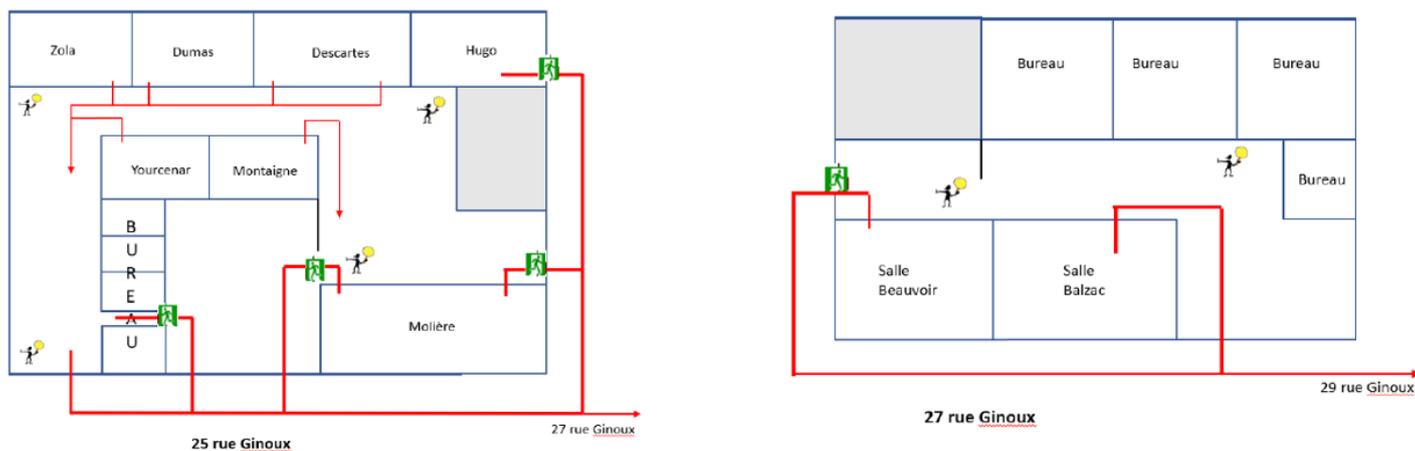


REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



PLANS DES LOCAUX ET EVACUATION



AMENAGEMENTS PRESENTS SUR SITE

L'ensemble de notre établissement a été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite : nos salles de cours, nos bureaux, les sanitaires et les espaces de pause et de restauration sont tous au rez-de-chaussée.

L'entrée de l'école est équipée d'une sonnette d'alarme permettant de vous signaler et ainsi de mettre à votre disposition la rampe d'accès pour les fauteuils roulants.

Les salles de classe, les espaces de circulation et les sanitaires sont adaptés aux dimensions des fauteuils roulants également.

Les sanitaires possèdent un système de signal lumineux en cas de déclenchement de l'alarme sonore d'évacuation.

Un espace calme peut être proposé à tout moment dans notre établissement en cas de besoin.

Nos passations d'examens s'adaptent aussi à vos handicaps.

Le responsable handicap (Léa Negri – lnegri@ifams.fr) présent dans les locaux peut également être sollicité pour vous accompagner en cas de besoin, dans des espaces apaisants et garantissant bienveillance et calme.

EVACUATION DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP EN CAS D'INCENDIE

Dans les salles de cours :

Lorsque l'alarme retentit, l'enseignant a la charge de guider et accompagner les personnes jusqu'au point de rassemblement via une des issues de secours la plus proche du lieu d'installation.

Dans la salle d'études :

Lorsque l'alarme retentit, un personnel administratif a la charge de guider et accompagner les personnes jusqu'au point de rassemblement via une des issues de secours la plus proche du lieu d'installation.

Dans la cafeteria :

Lorsque l'alarme retentit, un personnel administratif a la charge de guider et accompagner les personnes jusqu'au point de rassemblement via une des issues de secours la plus proche du lieu d'installation.

Dans les toilettes :

Lorsque l'alarme retentit, un personnel administratif (serre fil désigné) a la charge vérifier que les sanitaires sont vides et le cas échéant, de guider et accompagner les personnes jusqu'au point de rassemblement via une des issues de secours la plus proche du lieu d'installation.